

[Text]

Mr. Robinson: No. We could then share the responses with all other members of the committee. I think this might be a helpful precedent for us to establish as well.

Mr. Atkey: Mr. Chairman, we are prepared to spend as long as you want. We were under the impression that we were here until 12.30 p.m., and we are available for that period of time. It would be a shame to lose the opportunity.

Mr. Kaplan: We do not have the room, but perhaps we might agree now that we look for another meeting with this group of witnesses as soon as possible and before we have the meetings which were suggested with the Inspector General, the Solicitor General, and Mr. Finn, the director of the service.

As a parliamentary committee, we have other operations to provide surveillance of, but this is an important one. I think we still have the challenge that we do not have in other areas to start it right, and I think our questions can make a contribution to launching effective activities by this committee.

For instance, I am concerned about the undertaking, which is reported at page 13 of the report, to do some work for the Solicitor General on "the problems of bilingualism and personnel management, policies and practices". I worry, for example, when a normal bureaucracy tries to co-opt its surveillance. I am also worried that if the review committee is designing these policies they may not be able to criticize them two or three years from now, if they turn out to be wrong or if they turn out not to work.

You also mentioned in an answer that you gave to someone else that you were participating in the design of the university campus surveillance policy. I worry about this as well, because it is a very sensitive policy. Who is going to review it if you have helped to prepare it?

Mr. Atkey: Let me give you assurance on both scores, Mr. Kaplan. We are not designing personnel policies for the service. We are in fact being quite critical of them, and we are in the middle of completing a rather detailed report on the reference from the Solicitor General, which will certainly not follow along government lines, if you will.

Secondly, regarding the university campus thing, we will look at that. We are not involved in the design. We are involved in reviewing the efforts of others. We are a review committee, not a . . . [Inaudible—Editor].

Mr. Kaplan: You are not there to give advice to the department.

Mr. Atkey: That is correct.

Mr. Kaplan: You are there to watch them. It is a very dangerous practice if it goes beyond a point where the service, or the Solicitor General, can come to you and ask how you can

[Translation]

M. Robinson: Non. Nous pourrions par la suite faire part des réponses obtenues à nos collègues du Comité. Ce pourrait être un précédent qu'il serait utile de créer.

M. Atkey: Monsieur le président, nous pouvons rester tant que vous voudrez. Nous pensions que la rencontre durerait jusqu'à 12h30, et nous sommes tous libres. Ce serait dommage de laisser cette occasion nous glisser entre les doigts.

M. Kaplan: Nous devons libérer la salle, mais nous pourrions peut-être nous mettre d'accord pour inviter à nouveau ce groupe de témoins dès que possible et avant les rencontres qui ont été suggérées avec l'inspecteur général, le Solliciteur général et M. Finn, le directeur du Service.

En qualité de comité parlementaire, il y a d'autres activités dont nous devons exercer la surveillance, mais celle de la sécurité est particulièrement importante. Contrairement à d'autres domaines, où certaines habitudes sont déjà bien ancrées, c'est un secteur où nous devons partir du bon pied, et je crois que nos questions peuvent aider le Comité à entreprendre des activités qui s'avéreront efficaces.

Par exemple, je me pose des questions à propos de l'étude dont vous faites mention à la page 15 du rapport, que vous avez accepté d'entreprendre à la demande du Solliciteur général «sur les problèmes relatifs au bilinguisme et aux pratiques et politiques en matière de gestion du personnel . . . ». Cela m'inquiète, par exemple, quand une bureaucratie normale tente de coopter sa surveillance. Je me demande aussi si le Comité de surveillance qui aura élaboré ces politiques pourra encore les critiquer dans deux ou trois ans si l'on constate qu'elles sont erronées ou qu'elles ne fonctionnent pas.

Vous avez aussi mentionné, dans une réponse que vous donniez tout à l'heure à quelqu'un d'autre, que vous participiez à l'élaboration de la politique ayant trait à la surveillance sur les campus universitaires. Là aussi, j'émetts encore certains doutes, car il s'agit d'une politique très délicate. Qui en fera le contrôle si vous avez aidé à l'élaborer?

M. Atkey: Permettez-moi de vous rassurer sur ces deux aspects, monsieur Kaplan. Nous n'élaborons aucune politique en matière de personnel pour le Service. Je dirai même que nous en sommes fort critiques, et nous sommes sur le point de terminer un rapport plutôt détaillé que nous avons rédigé à la demande du Solliciteur général, qui ne sera sûrement pas très flatteur à l'endroit du gouvernement.

Deuxièmement, en ce qui a trait à la politique en matière de surveillance sur les campus universitaires, nous y verrons de près. Nous n'avons rien à voir avec son élaboration. Nous nous intéressons plutôt à exercer la surveillance des efforts des autres. Nous sommes un comité de surveillance, et non pas . . . [Inaudible—Editeur]

M. Kaplan: Vous n'êtes pas là pour donner des conseils au ministère . . .

M. Atkey: C'est juste.

M. Kaplan: Mais plutôt pour le surveiller. Il peut devenir très dangereux que le Service ou le Solliciteur général puisse venir vous voir pour savoir ce qui ne marche pas, puisque c'est vous qui le leur avez dit.